

## CONSIGNES D'EVACUATION EN CAS D'INONDATION – TEMPETES – ORAGES - FEUX

1. Fermez le gaz à l'extérieur et coupez l'électricité
2. Gagnez au plus vite la zone de rassemblement et/ou de regroupement à pied
3. N'emportez que vos papiers d'identité, vos devises et vos objets les plus précieux
4. Laissez sur place votre véhicule et votre matériel de camping
5. Ne vous réfugiez pas dans les caravanes (en cas de forte inondation ou de tempête, ces dernières peuvent être emportées)
6. Ne revenez pas sur vos pas
7. Consultez dès maintenant le plan d'évacuation du terrain. Repérez à l'avance votre itinéraire de repli jusqu'à la zone de regroupement.

Les itinéraires d'évacuations sont symbolisés par le logo ci-dessous.



**NB : La zone de rassemblement est symbolisée par le logo ci-dessous.  
ELLE EST SITUEE SUR LE PARKING À L'ENTREE DU CAMPING**



**N.B : L'EVACUATION EST PREVUE VERS L'AIRE DE GENDARMERIE OU LE  
CENTRE AERE**